L’interview par Frédéric Haziza du député Meyer Habib spécialiste en loi sur la quenelle (vidéo)

18/02/2014 à 18h43



source : Le député du jour – LCP – 18 02 2014
rappels :
LCP sur wikipédia :
officiellement LCP – Assemblée nationale ou LCP-AN, dont l’acronyme signifie littéralement « La Chaîne Parlementaire Assemblée nationale », fondée le 20 mars 2000, est la chaîne de télévision de l’Assemblée nationale française.
La proposition de loi est disponible sur assemblee-nationale.fr :

> *Cette proposition de loi vise donc à pénaliser les gestes et comportements portant atteinte à l’honneur ou à la considération de la victime ou d’un groupe de personnes dont fait partie la victime à raison de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.*

Les députés présentant ce texte de loi :
Meyer HABIB UDI, Jean-Louis BORLOO UDI, Charles de COURSON UDI, Stéphane DEMILLY UDI, Maurice LEROY UDI, Bertrand PANCHER UDI, Rudy SALLES UDI, Sylvain BERRIOS UMP, Philippe COCHET UMP, Alain MOYNE-BRESSAND UMP, Jean-Luc REITZER UMP, François SAUVADET UDI, Jean-Christophe FROMANTIN UDI, Jonas TAHUAITU

UDI, Philippe VIGIER UDI

Portrait de Meyer HABIB à l'origine de cette proposition de loi :

wikipédia : En 2013, il est élu à l'élection législative partielle dans la 8e circonscription des Français établis hors de France, sous l'étiquette de l'UDI (parti de Jean-Louis Borloo). Il bénéficie du soutien officiel du premier ministre israélien Benyamin Netanyahou, pour qui il fut un temps son conseiller.

Il est vice-président du conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), où il est responsable de la commission Israël. Cela l'a amené à tisser des relations amicales avec de nombreuses personnalités politiques françaises, dont l'ex-président Nicolas Sarkozy, et le président actuel, qu'il considère comme des amis d'Israël.